

La naturopathie et les pratiques qui y sont associées ne sont actuellement pas prises en charge par la Sécurité Sociale.

Néanmoins, de plus en plus de mutuelles (complémentaires santé) remboursent partiellement ou totalement ce type de consultations.

À titre d'information, voici une liste non exhaustive des mutuelles prenant en charge ces pratiques . Cette liste sera actualisée le plus régulièrement possible.

A - B - C - D - E - F - G - H - I - J - K - L - M - N - O - P - Q - R - S - T - U - V - W - X - Y - Z

- A -

ABELA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie...) : jusqu'à 100 euros/an.

Site Web: <http://www.abela.fr/>

ADREA MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an (sous conditions).

Site Web: <https://www.adrea.fr/>

AG2R LA MONDIALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: <https://www.ag2rlamondiale.fr/>

ALLIANZ FRANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, chiropraxie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.allianz.fr>

ALPTIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 25 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.alptis.org/>

AMAVIE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, acupuncture...) : 40 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <http://www.amavie.org/>

AMELLIS MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, réflexologie, acupuncture...) : 40/50 euros/consultation – 5/6 consultations maximum/an.

Remboursement de compléments alimentaires, sur présentation de la facture laboratoires entre 300 et 500 euros par an, suivant le contrat

Site Web: <https://www.cosmico.fr/blog/compte-dadherent/niveaux-dadhesion/>

APIVIA (GROUPE MACIF)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 30 à 40 euros/consultation – 2 à 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.apivia.fr/>

APREVA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, réflexologie...) : jusqu'à 15 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.apreva.fr/>

APRIL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: <https://www.april.fr/>

ASETYS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, Médecine Traditionnelle Chinoise...) : jusqu'à 500 euros/an.

Site Web: <https://asetys.fr/>

ASSURANCES PSI

Remboursement de consultations en médecine douce (naturopathie, phytothérapie...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <http://www.assurancespsi.fr/>

ASSUREMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 200 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.assurema.fr/index.htm>

AVIVA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...) : de 50 à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.aviva.fr>

- B -

BTP PRÉVOYANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie...) : de 80 à 120 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuel-en-ligne.fr>

- C -

CAP VERT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, sophrologie...) : de 125 à 240 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuelle-capvert.com/>

CARDIF (BNP PARIBAS)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 80 à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.cardif.fr/>

CCMO MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 350 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.ccmo.fr/>

CEGEMA ASSURANCE (SWISS LIFE)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture...) : jusqu'à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.cegema.com>

CHORALIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, homéopathie...) : jusqu'à 150 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.lelibrechoix.fr>

CIC

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie...) : 50 euros par consultation maximum 5 par an.

Site Web: <https://www.cic.fr/fr/banques/particuliers/assurances-CIC/couvrir-vos-depenses-de-sante/index.html>

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCE (PACIFICA)

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : de 100 à 200 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.credit-agricole.fr/assurances/>

CRÉDIT MUTUEL

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 40 euros/consultation – 6 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.creditmutuel.fr>

- E -

ECA ASSURANCES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.eca-assurances.com/>

EOVI MCD MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 120 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.eovi-mcd.fr/>

- 6 -

GAN

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 90 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.gan.fr/>

GENERALI

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (réflexologie, ostéopathie, acupuncture...) : de 80 à 100 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.generali.fr/>

GRAS SAVOYE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : de 60 à 110 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.grassavoye.fr>

GROUPAMA

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 90 euros maximum/an.

Site Web: <https://www.groupama.fr>

GROUPE HUMANIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 120 euros maximum/an.

Site Web: <https://humanis.com>

- H -

HARMONIE MUTUELLES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture, homéopathie...) : 20 euros/consultation – 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.harmonie-mutuelle.fr>

- I -

IPSELIA SUD-OUEST MUTUALITÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, sophrologie, ostéopathie...) : 50 euros/consultation – 1 à 3 consultation(s) maximum/an.

Site Web: <http://www.sud-ouest-mutualite.fr/>

- L -

LA COMPAGNIE DES FEMMES

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, ostéopathie, Médecine Traditionnelle Chinoise, acupuncture...) : jusqu'à 350 euros maximum/an.

Site Web: <http://www.comdesfemmes.com/>

LIBRE ASSURANCE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, ostéopathie, homéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 35 euros/consultation – 10 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.libreassurances.fr/>

- M -

MAAF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : jusqu'à 150 euros/ an – 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.maaf.fr>

MACIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, acupuncture...) : jusqu'à 150 euros/ an.

Site Web: <https://www.macif.fr>

MALAKOFF MEDERIC

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie,ostéopathie, acupuncture...) :en moyenne 35 euros par consultation

Site Web: <http://www.malakoffmederic.com/particuliers/sante/index.jsp>

MATH

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie...) :en moyenne 20 à 35 euros par consultation entre 2 et 5 séances par an

Site Web: www.math-prevaris.com

MATMUT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : de 30 à 60 euros/an.

Site Web: <https://www.matmut.fr/>

MFIF

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie, acupuncture, ostéopathie, homéopathie...) : 50 euros/consultation – 8 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mfif.fr/>

MGEN

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (acupuncture, ostéopathie, homéopathie...) : jusqu'à 150 euros/an.

Site Web: <https://www.mgen.fr/>

MILTIS

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : 25 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuelle-miltis.fr/>

MNH

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mnh.fr>

MNT

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie...) : 160 euros/an.

Site Web: <http://www.mnt.fr/>

MUTUELLES DES PAYS DE VILAINE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, ostéopathie, acupuncture, chiropraxie...) : 20 euros/consultation – 4 consultations maximum/an.

Site Web: <http://www.mutuellepaysdevilaine.fr/>

MUTUELLE GÉNÉRALE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...) : jusqu'à 100 euros/an.

Site Web: <https://www.lamutuellegenerale.fr>

MUTUELLE VERTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie ostéopathie, acupuncture, chiropraxie, homéopathie...) : 40 euros/consultation – 3 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.mutuelleverte.com/>

- N -

NOVIA SANTE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, homéopathie...) : jusqu'à 240 euros/an.

Site Web: <http://www.novia-sante.fr/>

- S -

SWISS LIFE PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (naturopathie, réflexologie, sophrologie...) : de 15 à 70 euros/consultation – 5 consultations maximum/an.

Site Web: <https://www.swisslife.fr/>

- U -

UNÉO

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...) : jusqu'à 120 euros/an.

Site Web: <https://www.groupe-uneo.fr/>

- V -

VIASANTÉ MUTUELLE

Remboursement de consultations en technique d'accompagnement (sophrologie, ostéopathie, chiropraxie, acupuncture...) : jusqu'à 160 euros/an.

Site Web: <https://www.mutuelle-viasante.fr/>